

Communiqué de presse

VASTNED RETAIL PUBLIE LES RÉSOLUTIONS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ACTIONNAIRES

Au cours de l'assemblée générale d'actionnaires du 21 avril 2010, les résolutions suivantes ont notamment été adoptées:

- Arrêté des comptes annuels de l'exercice 2009;
- Fixation du dividende final à 2,78 euros par action, à percevoir intégralement en numéraire, ou à hauteur de 1,10 euro en numéraire plus une partie en actions, devant être publiée le 10 mai 2010, à imputer sur la réserve pour primes d'émission. L'action cotera ex-dividende à partir du 23 avril 2010. Le choix en faveur du dividende en actions doit être communiqué avant le 7 mai 2010 à la banque ou à l'agent concerné;
- Octroi du quitus aux membres de la direction pour la gestion effectuée au cours de l'exercice 2009;
- Octroi du quitus aux membres du conseil de surveillance pour le contrôle exercé sur la gestion effectuée par la direction au cours de l'exercice 2009;
- Renomination de Monsieur Wouter J. Kolff à la présidence du conseil de surveillance pour une période de quatre ans.

Rotterdam, le 22 avril 2010

Pour plus d'informations, prière de contacter: Arnaud du Pont+ 31 10 24 24 302
(arnaud.du.pont@vastned.nl)